



Trois ans de parcours d'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation

Reproduisant un parcours d'insertion dans la vie active proche de celui des générations précédentes, la situation professionnelle des diplômés dans le périmètre du sport et de l'animation en 2010 révèle moins d'inactivité mais un chômage plus marqué. Malgré un contexte économique encore défavorable, les trajectoires d'accès vers l'emploi restent majoritaires et, en moyenne, un diplômé en 2010 aura travaillé 31 mois sur ses trois premières années de vie active. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 85 % des sortants en 2010 sont en activité et 62 % occupent un emploi à durée indéterminée. Plus de six diplômés sur dix exercent encore un métier spécifique du sport ou de l'animation. Un contrat plus long, un temps complet, mais aussi d'autres aspirations professionnelles peuvent cependant motiver la recherche d'un (autre) emploi.

Martine Camus,
Chargée d'études
(MÉOS-INJEP).

À l'image de l'ensemble de la génération, les titulaires des diplômes délivrés en 2010 dans le périmètre du sport et de l'animation¹ entrent sur un marché du travail dégradé qui subit encore les effets de la crise de 2008. Durant les trois années qui suivent leur formation, leur situation reste proche de celle de leurs homologues des générations précédentes (2001, 2004 et 2007). Les diplômés sont moins inactifs et rentrent donc plus nombreux sur le marché du travail sous l'effet, entre autres, de l'emploi qui résiste bien, même s'il pâtit de la hausse conjoncturelle du chômage. Au printemps 2013, ils sont à peine moins nombreux en emploi que leurs prédécesseurs (-1 point, soit 85 %), mais

plus fréquemment en recherche d'emploi (+3 points, soit 11 %). Au bout de trois ans de vie active, les emplois à durée indéterminée ont progressé mais les temps partiels restent fréquents. Activités cœur de métier ou activités proches, sept diplômés sur dix occupent un emploi en lien avec leur formation.

Une stabilisation des parcours impactée par le chômage

L'évolution de la situation des diplômés sur le marché du travail est décrite dans l'enquête à partir d'un calendrier mensuel des différentes situations : l'emploi, le chômage, l'inactivité et la formation/reprise d'études [graphique 1, p. 2]. La première période s'étend jusqu'à l'été 2011 et couvre l'insertion progressive de l'ensemble de la cohorte. La part de l'emploi progresse rapidement, de façon plus linéaire que pour les diplômés de ce champ des générations 2004 et 2007, et à un niveau supérieur d'un à deux points. Soutenu

en particulier par les contrats aidés (12 % des emplois), le pic d'emploi atteint ainsi 91 % en juillet, illustrant les variations saisonnières identifiées dans les précédentes enquêtes.

La baisse saisonnière de septembre 2011 (87,5 %) amorce une phase de stabilisation. L'inactivité reste minimale, tandis que s'esquissent les premières reprises d'études ou

de formations. Durant cette période, le chômage se résorbe difficilement et le niveau d'emploi, supérieur jusqu'alors, rejoint celui des précédentes générations. À partir de septembre 2012, la situation devient plus instable. La part de l'emploi se contracte (86,8%), l'inactivité enregistre un tassement et les reprises d'études deviennent plus fréquentes. Malgré l'augmentation du chômage dans la cohorte (+1,5 point), le niveau d'emploi se maintient grâce à la progression des emplois plus stables (CDI et indépendants).

Des trajectoires majoritairement orientées vers l'emploi

Afin d'affiner cette première observation globale, il est possible de regrouper

les diplômés de 2010 par type de parcours individuel. Cette typologie de trajectoire est produite en regroupant les parcours les plus proches suivant des critères statistiques objectifs. Pour des raisons de comparabilité des parcours avec le reste de la génération 2010, cette méthode n'est appliquée, au sein du champ des diplômés du sport et de l'animation, qu'aux sortants initiaux qui ne présentent pas d'interruption de leur parcours de formation.

En regard de l'ensemble de la génération 2010, cette typologie confirme une bonne insertion des sortants initiaux du champ du sport et de l'animation, puisque 87 % d'entre eux s'inscrivent dans une trajectoire d'accès à l'emploi. La quasi-totalité des diplômés de 2010 a d'ailleurs connu au moins une période d'activité et, en moyenne, aura travaillé

31 mois sur ses trois premières années de vie active.

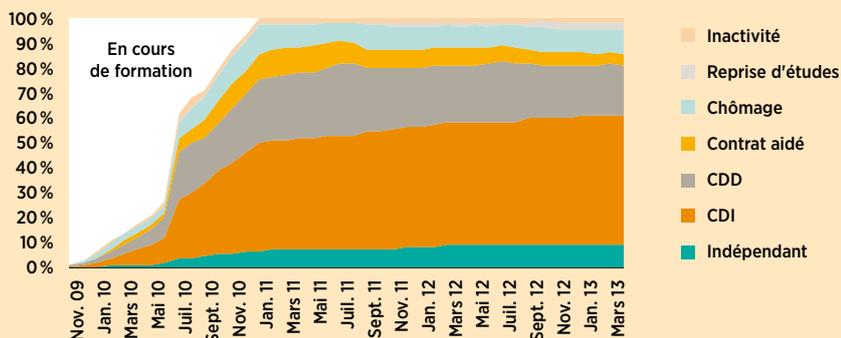
Majoritaires au sein des sortants du champ du sport et de l'animation, les diplômés de niveau IV (BEES1 et BPJEPS) concentrent les trois quarts des effectifs. À situation similaire et niveau de diplôme équivalent, l'insertion des sortants initiaux s'avère plus massive et plus rapide que celle de l'ensemble des bacheliers de la génération 2010, notamment des bacheliers professionnels du tertiaire [graphique 2]. Ainsi, sept diplômés de niveau IV du sport et de l'animation sur dix ont accédé durablement à l'emploi dès la fin de leur formation ou à la suite d'une courte recherche d'emploi. S'ils ont travaillé 33 mois en moyenne, leur parcours n'est pourtant pas toujours continu. Près de la moitié d'entre eux (47 %) a connu une ou plusieurs mobilités professionnelles et 18 % une brève période de chômage.

Les périodes de chômage s'allongent jusqu'à six mois en moyenne pour les trajectoires d'accès rapide, et jusqu'à dix mois en accès progressif. L'instabilité se traduit également par des mobilités plus fréquentes. Ainsi, respectivement 66 % (accès rapide) et 75 % (accès progressif) des diplômés ont connu plusieurs emplois. Les diplômés de retour à la formation ont passé en moyenne la moitié de leur temps en emploi, et la reprise d'études ou de formation a sans doute contribué à limiter les périodes de chômage. Dans les trajectoires aux marges de l'emploi, sept diplômés sur dix ont été confrontés à un chômage de très longue durée (deux ans).



graphique 1

Évolution de la situation des diplômés



Source : Céreq - Enquête 2013 auprès de la génération 2010, traitement INJEP-MÉOS.

Lecture : en novembre 2009, la quasi-totalité des diplômés étaient encore en formation. En avril 2013, 85 % étaient en situation d'emploi.

Note : les contrats à durée indéterminée (CDI) regroupent ici des salariés du secteur privé et des fonctionnaires.

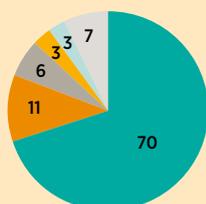
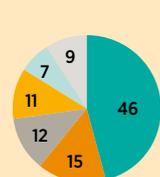


graphique 2

Répartition (en %) des diplômés par type de trajectoire d'insertion professionnelle

Diplômés d'un bac professionnel tertiaire de la génération 2010

Diplômés 2010 du sport et de l'animation, sortants initiaux de niveau IV



- Accès immédiat et durable à l'emploi
- Accès rapide et durable à l'emploi
- Accès progressif à l'emploi
- Maintien aux marges de l'emploi
- Retour à la formation
- Sortie de l'emploi

Source : Céreq - Enquête 2013 auprès de la génération 2010, traitement INJEP-MÉOS.

Un niveau d'emploi élevé trois ans après la formation

Trois ans après l'entrée sur l'obtention du diplôme, 85 % des sortants du périmètre du sport et de l'animation en 2010 sont en emploi. Ils sont à peine moins nombreux que les sortants du même champ en 2007 (-1 point), et le recul est faible compte tenu de la dégradation constatée pour l'ensemble de la génération 2010 (-7 points). La part de l'emploi reste élevée pour la majorité des sortants du périmètre du sport et de l'animation, en particulier pour les plus diplômés (niveaux II et III). Au niveau IV, l'emploi des titulaires du BEES1 reste soutenu par des activités non salariées, tandis que l'insertion des

BPJEPS s'avère un peu plus freinée dans l'animation que dans le sport [tableau 1]. Enfin, les moins diplômés (niveau V) rencontrent plus de difficultés et leur taux d'emploi se rapproche de l'ensemble de la génération 2010 (67%).

Sur l'ensemble du parcours d'insertion, les diplômés du périmètre du sport et de l'animation en 2010 ont été plus actifs que ceux des générations précédentes. Au printemps 2013, seulement 4,3% d'entre eux ne sont plus sur le marché du travail, une proportion plus faible (2 à 3 points) qu'en 2007 ou 2010. Les BPJEPS sport sont les plus nombreux en reprise d'études, tandis que l'inactivité concerne davantage les BPJEPS animation. En parallèle, les sortants du périmètre du sport et de l'animation en 2010 sont davantage touchés par le chômage que leurs prédécesseurs, mais relativement épargnés au regard des 20% de jeunes concernés dans l'ensemble de la génération 2010. Sans surprise, les moins diplômés restent les plus exposés.

Au bout de trois ans, le taux d'emploi des femmes, majoritaires dans les métiers de l'animation, demeure plus faible que celui des hommes. Elles sont deux fois plus souvent en reprise d'études et en inactivité, et leur taux de chômage reste supérieur à celui des hommes. En revanche, tous genres confondus, peu de différences subsistent entre les sortants initiaux et post-initiaux. Ces derniers accèdent à un premier emploi plus rapidement mais les deux catégories affichent, au bout de trois ans, des taux d'emploi proches. Les sortants initiaux sont un peu plus nombreux à compléter leur formation.

Au terme de trois ans, des conditions d'emploi plus favorables

Au bout de trois ans de vie active, les conditions d'emploi des sortants du périmètre du sport et de l'animation ont favorablement évolué. Comparée aux premiers emplois, la part des emplois salariés pérennes a nettement progressé (+20 points) et celle des activités indépendantes a bien résisté (+2 points), tandis que la part des emplois plus précaires reculait. En 2013, 72% des sortants du périmètre du sport et de l'animation occupent un emploi durable, dont 62% travaillent en CDI (contre 59% en 2010). Les BPJEPS de

 tableau 1

Répartition des diplômés du sport et de l'animation en 2010, 3 ans après l'obtention de leur diplôme, selon leur situation et leurs conditions d'emploi (en %)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Initiaux	Post initiaux	BEI	BPJEPS animation	BPJEPS sport
Emploi	85	87	81	84	85	88	82	84
Chômage	11	10	12	11	11	9	13	11
Reprise d'études ou de formation	2,6	1,8	3,7	3,3	2,3	2,2	2,4	3,8
Inactivité	1,7	1,0	2,5	2,1	1,5	1,4	2,6	1,2
Ensemble des diplômés	100	100	100	100	100	100	100	100
Non salarié	10	12	7	12	9	20	2	17
Emploi à durée indéterminée	62	63	61	53	67	60	62	54
Emploi à durée déterminée	28	25	32	36	24	20	36	30
Ensemble des actifs en emploi	100	100	100	100	100	100	100	100
Au moins une activité secondaire	21	24	18	18	23	26	11	26
Temps partiel choisi	17	13	21	19	15	10	19	21
Temps partiel subi	10	7	14	7	12	8	12	11

Source : Céreq - Enquête 2013 auprès de la génération 2010, traitement INJEP-MÉOS.

Lecture : 3 ans après l'entrée sur le marché du travail, 85% des diplômés sont en emploi. 62% d'entre eux occupent un emploi à durée indéterminée, 28% un emploi à durée déterminée et 10% un emploi non salarié.

l'animation sont plus souvent salariés tandis que les BEES et les BPJEPS sport exercent davantage d'activités sous le statut d'indépendant.

Le temps partiel, très fréquent en début de parcours, s'est réduit sur la période 2010-2013 (-9 points). Six diplômés du périmètre du sport et de l'animation sur dix en temps partiel le déclarent choisi ; ils sont autant à déclarer le subir dans l'ensemble de la génération. Moins contraint, il reste plus répandu que dans l'ensemble de la génération (+11 points) et peut fragiliser la stabilisation dans l'emploi. Particularité récurrente des activités « jeunesse et sports », il concernait déjà un quart des diplômés de ce champ en 2004 et en 2007. Les femmes en particulier optent plus souvent pour un temps partiel, mais elles sont aussi deux fois plus nombreuses que les hommes à ne pas l'avoir choisi.

La pluriactivité caractérise également les sortants du champ du sport et de l'animation et, à la date de l'enquête, un diplômé sur cinq exerce au moins une autre activité secondaire rémunérée. Ils sont pourtant moins nombreux que les sortants de 2007 (-4 points), marquant l'arrêt de la progression enregistrée sur les générations précédentes. Le ralentissement de la consommation observé en France depuis 2008, notamment dans

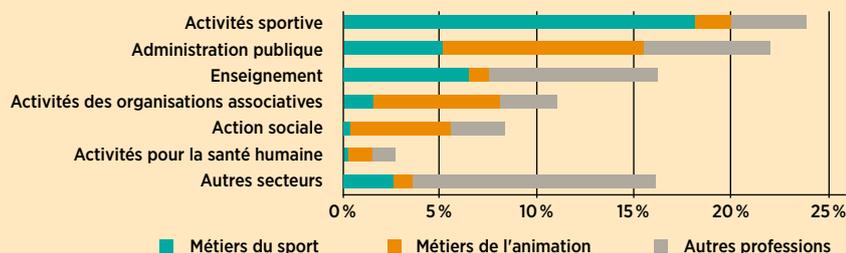


comprendre

Dans le champ du sport et de l'animation, 18 000 diplômes professionnels du niveau V au niveau II, ont été délivrés en 2010 par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Les diplômés de niveau IV sont les plus fréquents (12 600). Ils rassemblent le brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) 1^{er} degré, ainsi que le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Ce dernier comprend 25 spécialités, sportives (« BPJEPS sport ») ou socioculturelles (« BPJEPS animation »). Dans le cadre de ses enquêtes « Génération », le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) a interrogé à la demande du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (MVJS) un échantillon de 1 700 personnes, titulaires d'un diplôme du sport ou de l'animation délivré en 2010 par le ministère. L'enquête a eu lieu au printemps 2013 et permet d'observer leurs trois premières années de vie active. Caractéristique de cet échantillon, une partie des personnes interrogées (les « post-initiaux ») ont connu une interruption d'étude d'au moins un an avant 2010. L'autre partie de l'échantillon (les « initiaux ») n'avait pas quitté le système éducatif avant de débiter la formation. Les enquêtes précédentes réalisées en 2010 (génération 2007) et 2007 (génération 2004) avaient également fait l'objet d'une extension similaire.

 graphique 3

Répartition en 2013 des diplômés 2010, selon le secteur employeur et le type de métier (en %)



Source : Céreq - Enquête 2013 auprès de la génération 2010, traitement INJEP-MÉOS.

Lecture : 3 ans après l'entrée sur le marché du travail, 16 % des diplômés travaillent dans le secteur de l'enseignement, dont 6 % exercent un métier du sport et 1 % un métier de l'animation.

Les secteurs d'activité sont issus des rubriques de la nomenclature NAF rev.2. Les métiers retenus sont issus des rubriques de la nomenclature PCS2003 : moniteurs, éducateurs sportifs et sportifs professionnels pour le sport, cadres de l'intervention socio-éducative, directeurs et animateurs de centres socioculturels et de loisirs pour l'animation.

les services de loisirs, pourrait participer à ce recul. Les cumuls concernent davantage les plus diplômés, mais ils sont surtout deux fois plus fréquents parmi les indépendants (42 %) qu'au sein des salariés (19 %). Ils sont souvent liés au sport (63 %), beaucoup moins à l'animation (21 %) ou à d'autres activités. Si les motivations multiples sont courantes, ils sont 23 % à cumuler les emplois uniquement pour des raisons financières, mais autant à y trouver uniquement un intérêt autre.

Plus de six emplois sur dix dans les métiers du sport ou de l'animation

À l'issue du parcours d'insertion, 62 % des diplômés du champ du sport et de l'animation en emploi salarié exercent un métier spécifique du sport ou de l'animation (35 % dans le sport et 27 % dans l'animation). Ils étaient 68 % sur le premier emploi : une partie des diplômés, principalement de l'animation, s'est donc

réorientée vers d'autres professions. Majoritaire dans les métiers de l'animation, le glissement vers d'autres activités professionnelles s'avère globalement trois fois plus fréquent pour les femmes que pour les hommes. Les diplômés du sport bénéficient d'une employabilité qui leur donne accès à un éventail de métiers plus large. Ainsi, au terme des trois ans, BPJEPS animation et BPJEPS sport sont aussi fréquemment en emploi dans leur métier respectif, mais si 8 % des BPJEPS sport exercent comme animateur, seulement 2 % des BPJEPS animation sont employés dans des activités sportives. Entre les premiers emplois occupés et les emplois à la date de l'enquête, la part des « autres secteurs » employeurs a diminué de cinq points au profit de l'administration, de l'enseignement et de l'action sociale, tandis que celle des activités sportives, récréatives et de loisirs peine à se maintenir (-2 points). Comparée à la génération précédente, l'importance de ce dernier secteur s'est d'ailleurs sensiblement réduite et il emploie en 2013

24 % des diplômés du champ du sport et de l'animation [graphique 3], contre 35 % en 2010. Ils sont en revanche plus nombreux à travailler dans d'autres secteurs (+7 points). Les organisations associatives et les activités de santé en particulier accueillent surtout les métiers de l'animation, tandis que ceux du sport sont davantage dispersés.

Par ailleurs, tous secteurs confondus, près de 10 % des diplômés 2010 classés dans d'autres professions exercent néanmoins diverses activités en lien avec les formations suivies (coordinateur ou conseiller technique, par exemple). Enfin, illustrant le glissement vers d'autres métiers « voisins », les emplois d'assistants d'éducation et d'auxiliaires de vie scolaire représentent 30 % des autres professions du secteur de l'enseignement.

En 2013, 12 % des diplômés du champ du sport et de l'animation en emploi sont insatisfaits, c'est-à-dire qu'ils déclarent que leur situation ne leur convient pas et qu'ils recherchent un autre emploi. Ils déplorent plus fréquemment le fait de ne pas être employés à leur niveau de compétences (60 % d'entre eux), et la moitié d'entre eux estiment ne pas se réaliser professionnellement. Néanmoins, plus de 81 % des diplômés de ce champ qui sont en emploi déclarent que leur situation leur convient, même si 12 % d'entre eux recherchent un autre emploi. L'appréciation des diplômés de ce champ sur leur situation professionnelle reste très proche de l'ensemble de la génération. Elle est fortement liée aux conditions d'emploi et, pour les diplômés du sport et de l'animation, les contrats à durée déterminée et le temps partiel en particulier pèsent sur la satisfaction.

1. Par périmètre du sport et de l'animation, on entend l'ensemble des diplômes professionnels du sport et de de l'animation délivrés par le ministère (cf. encadré « Les diplômés délivrés par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports »).

 sources bibliographiques

- « Le premier emploi des diplômés de la jeunesse et des sports », Stat-info n° 16-02, juin 2016.
- « Les métiers du sport et de l'animation dans les emplois aidés », Stat-info n° 16-06, janvier 2017.
- « Quand l'école est finie ». Céreq - Premiers pas dans la vie active de la génération 2010, octobre 2014.

INJEP ANALYSES ET SYNTHÈSES figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « publications »)

Directeur de la publication : Thibaut de Saint Pol. Comité éditorial : Aude Kerivel, Francine Labadie, Laurent Lardeux, Geoffrey Lefebvre. Rédacteur en chef : Roch Sonnet. Correction : Sabrina Bendersky. Mise en page : Catherine Hossard. Impression : Centr'imprim - Issoudun. ISSN 2555-1116.